Bases de la collaboration

1. Vous et vos chauffeurs avez une part déterminante dans l'impression transmise à nos clients sur votre et notre qualité de service. Assurez-vous que vos chauffeurs soient aimables, qu'ils se présentent bien et se comportent correctement.

2. L'exercice de l'activité de chauffeur sous l'emprise de l'alcool, de drogues ou de médicaments, compromettant son aptitude à conduire, est strictement interdit.

3. Tous les chauffeurs effectuant des transports pour LKW WALTER doivent respecter les règles de comportement énoncées dans le manuel du chauffeur de LKW WALTER. Ce dernier doit toujours se trouver dans la cabine.

4. Tous les chauffeurs doivent, dans un délai de 6 mois, participer à une formation des chauffeurs conforme au « Programme de formation des conducteurs LKW WALTER » ou à un standard comparable. La formation est continue et doit être répétée dans un intervalle maximum de 3 ans.

5. Chaque chauffeur doit avoir avec lui un « équipement de protection individuelle » complet et en faire usage sur instruction Celui-ci comprend

   - Casque avec jugulaire
   - Protection auditive
   - Gilet réfléchissant
   - Chaussures de sécurité avec coques métaliques
   - Lunettes de sécurité
   - Vêtements longs couvrants le corps
   - Gants de travail
   - Masque de protection respiratoire (pour la bouche et le nez)

   Les règlements d'usine et les consignes de sécurité spécifiques aux clients sur les lieux de chargement et de déchargement doivent être scrupuleusement respectées.

6. Vous trouverez dans notre ordre de transport, les indications importantes à transmettre au chauffeur pour le bon déroulement du transport. Celles-ci doivent être intégralement transmises au chauffeur. Le chauffeur doit vérifier avec soin, si toutes les instructions peuvent être respectées. Pour tout point à éclaircir, vous devez contacter immédiatement le Transport Manager indiqué sur l'ordre de transport.

7. Les instructions supplémentaires pour le chauffeur concernant des itinéraires imposés, des parkings sécurisés, le transport de marchandises à risque de vol et autres points doivent obligatoirement être respectés.

8. Dans le cas de retards ou divergences par rapport au déroulement prévu du transport, le chauffeur s'engage à nous informer immédiatement.

9. Tout véhicule qui roule régulièrement pour LKW WALTER doit être équipé d'un appareil télématique (localisation GPS) dont les coordonnées GEO sont accessibles par LKW WALTER et peuvent être utilisées dans le cadre de la planification du transport. Par ailleurs, chaque chauffeur doit être équipé d'un smartphone et joignable pendant son temps de travail.

10. Chaque véhicule doit être pourvu d´un équipement d´arrimage en nombre suffisant, conformément à la norme EN 12195ff (au minimum 20 sangles, 2 planches transversales et un nombre suffisant d'équerres de protection). Des moyens d'arrimage supplémentaires sont à fournir en fonction des instructions figurant dans l'ordre de transport.

11. Les activités de votre entreprise doivent être organisées de telle sorte que la pollution de l'environnement soit moindre. Nous vous joignons à ce sujet des mesures contribuant à la réduction de la consommation

de diesel (CO_2- et autres émissions toxiques), traitement professionnel des déchets et/ou réduction et évitement.

12. Seuls les véhicules des classes de moteurs EURO 5 ou 6, ainsi que des véhicules avec des technologies de propulsion alternatives et respectueuses de l'environnement peuvent être utilisés pour l'exécution de nos ordres de transport.

13. Vous devez procéder pour chaque chauffeur aux enregistrements suivants: accidents, consommation de diesel, amendes et formations. Sur demande, ces informations sont à nous présenter dans le cas d'une visite de votre entreprise ou audit.

14. Pour la manutention des remorques et caisses-mobiles LKW WALTER, s'appliquent les instructions décrites et illustrées en détail dans le manuel du chauffeur LKW WALTER. Celles-ci doivent impérativement être respectées par vos chauffeurs. Par ailleurs s'appliquent les conditions de l'ordre de transport concerné.

Bases juridiques/contrats pour l'exécution de commandes de transport

Je confirme par la présente que notre entreprise ne met à disposition que des véhicules adaptés à l'exécution du transport, conformes à toutes les réglementations légales et officielles et pour lesquels toutes les autorisations, nécessaires au transport sont disponibles.

Seuls les chauffeurs habilités à l'exécution des transports sont employés, conformément aux dispositions légales des Etats concernés, en particulier les dispositions relatives à l'emploi d'étrangers ou concernant la formation valide des conducteurs (par exemple qualification des conducteurs routiers professionnels).

Les règlementations sur les temps de conduite et de repos seront strictement respectées.

Lorsque des transports sont effectués au départ de, à destination de et à l'intérieur de l'Allemagne, les directives légales concernant la lutte contre le travail illégal dans le transport routier seront également respectées.

Loi relative au salaire minimum en Allemagne (MiLoG):
Je garantis à la société LKW WALTER Internationale Transportorganisation AG que je rémunérerai mes collaborateurs selon le salaire minimum légal en vigueur, avec effet au 1.1.2015, dans le cas où ils produisent des prestations de service ou de fabrication sur le territoire allemand. La rémunération est effectuée au plus tard le dernier jour bancaire ouvrable du mois suivant celui au cours duquel la prestation a été fournie.

Au cas où l'utilisation de sous-traitants aurait été autorisée par écrit au cas par cas, je garantis de façon appropriée et contrôle que ceux-ci respectent également scrupuleusement les spécifications de la loi relative au salaire minimum MiLoG. Je prouve, sur demande, le respect de ces promesses.

En même temps, je m'engage à dégager la société LKW WALTER Internationale Transportorganisation AG de toutes revendications de tierces personnes, en rapport avec la loi relative au salaire minimum. Ce règlement est valable aussi vis-à-vis de revendications d'institutions de sécurité sociale et d'autorités financières. Par ailleurs, je libère la LKW WALTER Internationale Transportorganisation AG de toute amende et sanction pour cause de violations à la loi relative au salaire minimum. Cette confirmation s'applique également en substance à tous les autres pays ayant un salaire minimum.

Je confirme avoir lu le « Code of Conduct » (« Code de conduite ») et avoir orienté, vers cette direction, toutes les actions dans le cadre de notre relation commerciale.
Téléchargement: **http:/www.lkw-walter.com/code-of-conduct**

J'autorise LKW WALTER à rechercher des informations sur notre licence professionnelle et notre assurance-CMR.

J'autorise LKW WALTER à mettre à disposition du donneur d'ordre, avant l'exécution d'un transport, des copies de ma concession de transport et de ma police d'assurance CMR.

J'autorise LKW WALTER à effectuer une visite de notre entreprise (contrôle qualité, sécurité et environnement).

Les instructions figurant dans les ordres de transport et ordres de trucking doivent impérativement être respectées.

Lieu d'exécution et tribunal compétent: Commune de la filiale transmettant l'ordre de transport (Vienne ou Kufstein). Le droit applicable est le droit autrichien.

Lieu d'exécution pour le paiement: Le lieu où se trouve l'Institut bancaire qui effectue le virement. Le paiement est effectué à temps, lorsque le virement est ordonné au plus tard le jour d'exigibilité.

Déclaration d'accord - Factures électroniques (autofacturation)

Conformément à la directive sur la TVA RL 2010/45/EU, nous acceptons la réception de factures électroniques (autofacturation) en format PDF par E-mail.

RGPD - Règlement général sur la protection des données

Je confirme avoir lu et accepté "l'accord sur le traitement commun de données conformément à l'Art. 26 RGPD".

Téléchargement: **https://secure.lkw-walter.com/fr/public/gza-gdpr**

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance et accepter les Bases générales de la collaboration, les bases juridiques, les déclarations pour l'exécution des ordres de transport, la déclaration de consentement pour les factures électroniques (autofacturation) et l'accord sur le traitement commun des données conformément à l'art. 26 du RGPD.

Lieu + Date	Signature du propriétaire de l'entreprise / directeur de l'entreprise
Tampon de la société	Ecrire le nom en LETTRES MAJUSCULES